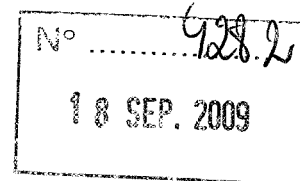


Vinck Ingrid

From: Charles de Streel [chds@destreel.be]
Sent: mercredi 16 septembre 2009 18:51
To: tech@ibr-ire.be
Subject: application des normes ISA en Belgique - Consultation publique



Madame, Monsieur,

Voici mes observations et commentaires sur le projet de norme:

De façon globale, ce projet est une véritable révolution qui nécessite une connaissance préalable et approfondie de la matière. Pour répondre en détail à ce projet, il faut à la fois connaître le cadre actuel (connaissance en principe maîtrisé) mais également connaître le cadre futur (connaissance certainement plus incertaine). Ce projet présenté est tellement technique qu'il disqualifie une bonne partie de la profession. Ce procédé s'apparente à un action de force. C'est d'autant plus vrai que ce projet fait rapidement suite au forum organisé sur ce thème. Forum qui avait donné lieu à de nombreuses interrogations et critiques. Pour ma part, le conseil n'a pas mesuré à sa juste valeur les critiques et questions soulevées en continuant de proposer cette évolution.

Dans ses considérations, l'institut spécifie qu'il a contacté plusieurs développeurs actifs sur le marché. A mon avis, l'attente des réviseurs en la matière se situe également au niveau de l'assistance à la mise en place d'un outil "estampillé IRE" et une assistance sur le plan technique. Cette assistance devrait se traduire par l'établissement de check lists à usage pour les plus petits cabinets. A ce jour, je juge l'assistance de l'IRE en cette matière insuffisante. Tant que cette assistance n'est pas effective, il me semble impossible d'imposer les ISA à tous les audits.

Dans ses considérations, l'institut commente les évolutions internationales. De mon expérience, certaines évolutions n'ont pas forcément abouti à la mise en place des ISA pour tous les audits. Cette piste n'est pas suivie par le Conseil.

Il me paraît par ailleurs inopportun de ne pas avoir les textes normatifs dans les langues nationales et de les imposer aux réviseurs.

Sur le contenu des normes ISA, je n'ai qu'un avis très partiel puisque je ne les connais pas toutes ni complètement. Un chantier pareil est une véritable révolution. Pour s'en convaincre il suffit de lire le nombre de normes nouvelles implémentées et le nombre des normes ou recommandations supprimées. Le timing d'implémentation proposé me semble à cet égard optimiste.

Je ne connais pas le planning de la Commission européenne mais je me demande pourquoi s'imposer à être des précurseurs en la matière.

Le point 7 du projet de norme me semble inacceptable. Si "un audit est un audit", "un réviseur est un réviseur".

Je vous souhaite bonne réception de la présente et vous prie de croire en l'expression de mes sentiments distingués.

Charles de Streel
 Réviseur d'entreprises - Bedrijfsrevisor
 Expert Comptable - Accountant
 Avenue d'Italie, 27
 B-1050 Bruxelles
 Email chds@destreel.be
 Mobile: +32 (0)496 28 32 86
 Tf direct: +32 (0)2 352 31 02
 Fax +32 (0)2 354 71 18

The information contained in this communication is confidential and may be legally privileged. It is intended solely for the use of the individual or entity to whom it is addressed and others authorised to receive it. If you are not the intended recipient you are hereby notified that any disclosure, copying, distribution or taking any action in reliance of the contents of this information is strictly prohibited and may be unlawful.

18/09/2009